



Camping de la Croix Bleue
 162, chemin de Greignac
 07240-Vernoux en Vivarais
 06.65.31.88.59
SCHERER Jean-Claude
25, rue de la Montagne
67130 - WISCHES
 03.88.89.70.77
 06.12.60.73.79
 jeanclaude2951@gmail.com

**FORMULAIRE de
 RESERVATION 2024**
A envoyer à JC SCHERER
à l'adresse ci-contre
A compter du 1^{er} mars

Ne pas adresser ce courrier au camping

Date d'ouverture : 30/06/2024 - Date de fermeture : 25/08/2024

**Les réservations se feront dorénavant du dimanche au dimanche,
 pour éviter les bouchons.**

Composition de votre famille

Nom	Prénoms	Age/enfants

Adresse : _____

Téléphone :	Je confirmerai votre réservation par téléphone. Donc, plus besoin d'enveloppe pré-timbré.
-------------	---

RESERVATION	ARRHES 50€ par semaine	VERSEMENT
Pour.....emplacement		
Pour.....caravane		

Votre date d'arrivée:**Votre date de départ :**

**Le montant de votre séjour est dû pour la durée de la réservation.
 Aucune nuitée ne sera décomptée. Aucune arrhes ne seront remboursées.**

HORAIRES D'ARRIVÉE ET DE DEPART

Les vacanciers doivent impérativement libérer leur caravane pour 10 h le dimanche.
Pour les locations : L'accueil se fera de 11 à 12h et de 13 à 20h le dimanche.
Pour les personnes venant avec leur propre matériel : Idem que pour les locations.
Ceux qui arrivent en semaine : Ils devront impérativement prévenir le responsable.

COMPOSITION DE VOTRE MATERIEL

Veillez préciser : Si vous ajoutez des toiles de tente pour les enfants, ou si vous venez avec votre caravane ou autre !

CARAVANE ----- avec auvent -----
CAMPING CAR --- avec auvent ou store -----
TENTE ----- Nombre de toile de tente ---

ANIMAUX CHAT, CHIEN & AUTRES

Les services vétérinaires de l'Ardèche **imposent** le tatouage et la vaccination ainsi que le port du collier sur lequel sont inscrits le nom et l'adresse du propriétaire.

Nom de l'animal	n° de tatouage ou puce	Date de vaccination

ATTENTION : à votre arrivée sur le camping vous devez présenter au responsable, le carnet de vaccination, tout contrevenant ne pourra être accepté sur le camping.

Votre animal doit être attaché ou tenu en laisse lors de votre séjour.

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION ET DE LOCATION

1. Les réservations sont faites uniquement sur l'imprimé : **formulaire de réservation**
2. Tout locataire prend connaissance du règlement intérieur affiché à l'entrée du camping, et le fait respecter par les personnes qui l'accompagnent.
3. La Croix-Bleue ne peut, en aucun cas, être tenue responsable des pertes d'objets, vols, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant leur séjour.
4. Le responsable du camping se réserve le droit de refuser une réservation, d'expulser quiconque causerait des nuisances, de modifier ou de supprimer tout aménagement.
5. Les chèques "ANCV" sont acceptés à condition que votre nom et adresse y figurent, ainsi que le nom de l'entreprise ou de l'administration qui les délivrent.

Cet imprimé, dûment rempli et signé, accompagné du montant des arrhes, me sera adressé à compter du 1^{er} mars.

Toute réservation sera définitive lorsque le responsable du camping vous confirmera par téléphone, d'où l'importance du n° de téléphone.

Date..... Votre signature :

Ne pas adresser ce courrier au camping

Note de Jean-Claude SCHERER, Président du Camping Croix Bleue.

Je vous remercie tous de l'intérêt que vous portez envers notre camping, lieu de villégiature unique en France et même en Europe.

La fréquentation est en augmentation, et en raison de cet engouement je vous demande de réfléchir à vos dates de vacances.

J'ai décidé, avec l'accord du Comité de Soutien, d'octroyer une réduction sur la location de caravane les deux premières semaines d'ouverture.

Ainsi la première semaine (n°27) la location sera de 60€/semaine et la deuxième (n°28) 70€/semaine.

Merci de votre compréhension.